



AFP Infos Françaises

Mercredi 15 décembre 2010 - 11:43:01 GMT

Le Sénat donne son feu vert à la suppression du classement de sortie de l'ENA

PARIS, 15 déc 2010 (AFP) - - Le Sénat a donné son feu vert à la suppression du classement de sortie de l'ENA, en adoptant mercredi matin, en première lecture, un article de la proposition de loi UMP de "simplification et d'amélioration du droit".

Cette suppression du classement de sortie de l'Ecole nationale d'administration, destinée à mieux faire coïncider les besoins des administrations et les profils des élèves, était prévue dans un décret publié il y a un an. Mais le Conseil d'Etat n'avait pas validé un article de ce décret exigeant une modification législative et la réforme avait donc été reportée.

C'est cette modification qui a été introduite dans la proposition de loi de simplification du droit qui a été votée malgré l'opposition de la gauche sénatoriale et d'une partie de la majorité.

"La nouvelle procédure d'affectation à la sortie de l'ENA est extraordinairement complexe. Elle ouvre la porte à toutes les connivences", a protesté Jean-Pierre Sueur (PS).

Les socialistes ont tenté en vain d'amender l'article en proposant que les affectations des étudiants issus de l'Ena "s'effectuent sur la base d'un classement et dans le respect du principe d'égalité".

Lors de la discussion générale du texte, plusieurs sénateurs s'étaient vivement opposés à cette réforme. "La suppression du concours de sortie menace la transparence et l'équité. Que devront faire les élèves pour attirer l'attention des recruteurs ? bien danser ? Etre membres de tel cercle, de tel parti, de tel syndicat ?" avait pesté Josselin de Rohan (UMP).

"Dans ce salmigondis législatif, la suppression du concours pourrait passer inaperçue. L'air du temps est à la fascination pour l'entreprise, je déplore qu'on veuille y sacrifier le principe de l'égalité des chances", a renchéri Catherine Tasca (PS) jugeant que le classement était "la moins mauvaise des solutions possibles".

"Le décret est très clair, il fait coïncider la qualité des candidats et les besoins des administrations", a répondu Jean-Jacques Hyest, le président UMP de la commission des Lois avec l'approbation du garde des Sceaux Michel Mercier.

L'article a été voté à l'aube dans un hémicycle quasi désert et la gauche a annoncé qu'elle entendait reprendre le sujet en deuxième lecture.

szb/swi/bg

© 2010 AFP. Tous droits réservés.